

Toute L'information professionnelle et syndicale sur : <http://itefa.unsa.org>



« La nef des fous » de Jérôme BOSCH

*La gestion des attachés  
dans les ministères sociaux :  
Embarcation sécurisée ou  
Nef des fous ?*

## **CAP des attachés du 12 décembre 2013 Déclaration liminaire**

Avant de commencer cette CAP, principalement consacrée à l'examen de recours indemnitaires et aux mutations dans le secteur Travail (DIRECCTE), **les représentants de l'UNSA formulent, à nouveau, fermement leurs inquiétudes sur la situation des AAAS des ministères sociaux : bilan chaotique de la vie et de la gestion de ce corps, malmené entre différents curseurs des trois secteurs et dans une atmosphère de reconfiguration des directions de soutien de l'AC, particulièrement celles des DRH ayant jusqu'à présent des procédures de gestion fort différentes entre les corps spécifiques et les corps communs.**

*Est-ce encore trop tôt pour faire un premier bilan de cette « révolution culturelle », notamment sur la transparence des actes de gestion entre AC et services déconcentrés, à défaut de régulariser totalement les procédures et les interprétations réglementaires et ainsi de construire un autre dialogue social et une gestion conforme au droit, le statut général !*



Malgré toute la bonne volonté des personnels gestionnaires pour faire face à ces défis quotidiens, dont nous les remercions chaleureusement, **la question se pose de plus en plus de savoir si la gestion des attachés dans les ministères sociaux est une embarcation sécurisée ou la nef des fous ?**

A chaque CAP, l'**UNSA** a défendu et défendra nos collègues en répétant certes les mêmes questions mais toujours en attente des réponses : nous ne lâcherons pas cette constance vigilante notamment sur les points suivants, déjà répétés :

- *Une gestion toujours « écartelée » entre la filière administrative et la filière technique ;*
- *Une GPEC, toujours « balbutiante », sans une véritable politique de valorisation des compétences des agents et un véritable accompagnement professionnel dans la progression des carrières ;*
- *Une non visibilité sur la construction des parcours professionnels et sur la rénovation des systèmes de gestion individualisée des carrières : avec la mise en concurrence « artificielle » des corps spécifiques et des fléchages de poste « indécis » suivant les profils recherchés.*

Dans la période actuelle, qui connaît crise généralisée et fortes turbulences, notre Ministère doit faire face à une conjoncture dure faite de difficultés économiques et de licenciements : les services Travail et Emploi sont, en conséquence, de plus en plus sollicités devant le chômage et la précarisation de la société.

*Les conditions de travail, qui continuent à se dégrader avec des baisses drastiques et aveugles des effectifs, un collectif toujours de plus en plus mis à mal avec les incertitudes des chantiers annoncés, les informations confinant souvent à la rumeur destructrice rarement dénoncée clairement et une pédagogie de l'écoute de la part des autorités décisionnelles bien « modeste » !!!*

**L'UNSA refuse catégoriquement que les AAAS, jeunes sortis des IRA comme les anciens venant de la formation professionnelle, soient les laissés pour compte de ces réformes en oubliant leur quotidien, qui les fait quitter nos ministères : surcharge de travail, pas de reconnaissance, perte du sens de leurs missions et de leurs repères dans cette avalanche de réformes, de dévalorisation des métiers de la fonction publique.**

***l'UNSA ITEFA n'acceptera plus pour les attachés  
des non réponses ou « en devenir lointain » !***

***engendrant inquiétudes destructrices des cadres, des collectifs de travail et des services.***

Mais, force est de constater que nous assistons à un turn-over qui s'est intensifié tant en centrale qu'en S/D, préjudiciable au bon fonctionnement de certains services et à l'image de notre ministère : phénomène sur lequel l'**UNSA** a interpellé les décideurs de notre administration à plusieurs reprises au niveau des CT et des CAP successives depuis environ 2 ans.

**Décembre 2013**



Mais, ces altercations n'ont entraîné aucun changement perceptible dans la construction des parcours professionnels de ce corps et la valorisation de leurs acquis au sein des services dans un accompagnement professionnalisé.

**Et maintenant, doit se mettre en place le CI-Gem avec notamment l'instauration du 3<sup>ème</sup> grade, composé d'attachés principaux et de conseillers d'administration.**

*Sur ce dernier point, l'UNSA rappelle les interpellations multiples qu'elle a faites sur la cotation des postes, leur classement et leur calibrage pour définir ceux qui se verront occupés par des conseillers d'administration : le retard pris par l'administration pour faire ce travail était scandaleux, particulièrement pour les S/D et le secteur « travail ».*

Les AAAS n'avaient pas à « payer » pour ce retard inadmissible : le risque était de voir ces postes d'avancement pris par des attachés venus d'autres corps, de départements ministériels différents et d'une démobilitation de vos personnels souvent très investis dans leurs missions et impliqués dans la réussite de projets sensibles.

*La réponse fut donnée par la publication de l'arrêté du 11 octobre 2013 fixant la liste et la localisation des emplois de conseiller d'administration des affaires sociales : sa lecture en fut pour le secteur « travail » des S/D très instructive puisque les postes ciblés « conseillers d'administration » dans les DIRECCTE sont tous, sauf un, déjà occupés par des directeurs du travail, qui vont ainsi pouvoir avoir un statut d'emploi, réservé normalement à la filière administrative.*

**Vous renvoyez ainsi à ce corps l'image d'une non considération  
et d'une dévalorisation de ses capacités professionnelles.  
Vous lui bloquez l'accès du «3ème grade » en grande partie  
pour le réserver à la filière technique !**

*L'UNSA exige et réclame fermement que soit engagée une véritable réflexion sur la place des attachés dans ce ministère dont le Ministre veut en faire un Ministère fort notamment sur l'axe Travail- Emploi, surtout en cette période de crise nationale, européenne et mondiale.*

**Et n'oublions pas « Rien n'arrête une idée dont l'heure est venue. » (V.HUGO)**

**Alors dynamisez votre gestion, faites enfin une véritable GPEC et arrêtez de prendre les  
personnels pour des pantins que vous déplacez sans regarder les incidences sur leur vie.  
Cessez d'alimenter la souffrance au travail  
et réfléchissez aux conséquences de vos actes !**

Je vous remercie de votre attention.